LA RESISTANCE

et la

DEFENSE DES "DROITS DE L'HOMME"

(où commence et finit la filiation avec 89)

Je me sens un peu gênée de prendre la parole après des historiens, alors que je ne puis prétendre à ce titre. Je suis là simplement comme témoin d'une époque tragiquement bouleversée, durant laquelle je fus à la fois actrice et victime. Actrice par choix délibéré, victime parce que c'était la conséquence logique de ce choix, dans le contexte de cette époque.

Il serait exagéré, à mon avis, de voir dans les différents aspects de la Résistance française une filiation trop directe avec les idées de 89 : la toute première Résistance, très embryonnaire en 40 (voire même en 41), se présente comme un sursaut national devant l'invasion ennemie. A son départ, dans sa majorité, elle ne fut guère plus pensée sur le plan de l'idéologie que sur le plan de l'organisation. Ce fut d'abord une expression de refus qui se donna pour mission de combattre l'occupant. Chez beaucoup, le sens patriotique l'emporte, avant toute analyse, usant tout naturellement du droit à l'insubordination.

C'est si vrai que la Résistance groupa, à son origine, des gens de toutes conditions sociales et obédiences politiques : il y eut des ouvriers, des étudiants, des fonctionnaires et aussi des militaires qui défendaient l'honneur et l'intégrité de leur territoire.

S'il y eut des communistes, des socialistes, des démocrates-chrétiens, il y eut aussi des royalistes.

Il y eut enfin, dans ses rangs, beaucoup de jeunes, hommes et femmes. Ces derniers étaient souvent étrangers à la politique, par manque d'information ou désintérêt. L'Allemagne nazie leur était apparue, jusque là, comme un danger assez vague. Les gens d'un certain âge, dont beaucoup étaient des pacifistes, avaient, depuis Munich, une conscience plus aiguë du danger.

La première Résistance - je le répète - fut numériquement très faible. Il faut dire que le désastre laissait les Français complètement abasourdis. Peu de gens voyaient une issue favorable à ce conflit démesuré. En outre, le mythe Pétain était là pour empêcher de réfléchir. Ce mythe fit fonction d'éteignoir dans la conscience populaire. Pétain, c'était "l'homme providentiel", le "sauveur de la France", celui qui allait limiter des dégâts, et rénover le pays responsable de la guerre.

Aux yeux de beaucoup d'anciens combattants, c'était le vainqueur de Verdun. Aux yeux de beaucoup des catholiques, il représentait la morale et le soutien à l'Eglise. Pétain c'est la France, et la France c'est Pétain! déclarait le cardinal Gerlier. La presse libre était bâillonnée, la radio aussi. La presse officielle orchestrait les ovations au chef de l'Etat. Rares furent les Français assez clairvoyants pour penser que Pétain constituait un alibi parfait, qu'il allait faire le jeu de la droite et de l'occupant. En zone non occupée, il

fallut attendre Montoire pour que certains commencent à ouvrir les yeux. D'autres s'engagèrent habilement dans la voie de la collaboration...

Je m'excuse d'être obligée, à présent, de parler de moi. J'appartenais à une famille d'enseignants laïques. Mon père était professeur au lycée de Saint-Etienne. C'était un républicain convaincu et lucide. Nous avions été élevés dans un climat privilégié : le respect de l'autre faisait partie de notre éducation, et la liberté était dans l'air que nous respirions. Mon père était adhérent à la Paix par le Droit. Notre prise de conscience fut immédiate : la capitulation sans condition, le 17 juin 1940, nous laissa un profond sentiment de honte. Nous pension que la guerre n'était pas terminée : nous eûmes conscience d'une politique d'abandon. Les vrais mobiles de notre défaite étaient habilement escamotés par le maréchal Pétain, et les accusations qu'il exprimait ne pouvaient nous satisfaire. On se souvient encore de certaines affirmations parmi tant d'autres : l'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice ou on a revendiqué plus qu'on a servi. Ce nouveau langage était significatif pour quelques Prançais avisés. Il laissait prévoir les représailles futures contre les ennemis de l'intérieur.

C'est le 22 juin 1940 que nous entendîmes, le coeur serré, l'annonce de l'armistice. On connaît les exigences du vainqueur : la France était démantelée dans son territoire et son armée. Nous étions dépouillés de tout, particulièrement de nos forces vives. En effet, Pétain acceptait de livrer à l'envahisseur 1 800 000 prisonniers de guerre. A cela s'ajoutait une forte indemnité d'occupation.

Ce n'est pas à vous que j'apprendrai la suite : après que Pétain eut obtenu les pleins pouvoirs par l'assemblée nationale, la République française fut enterrée, le 10 juillet 40, et remplacée par l'Etat français. Je ne suis pas sûre que beaucoup de citoyens, à cette date tristement historique, aient pleinement réalisé que les "Droits de l'Homme" venaient d'être froidement supprimés !... Une certaine passivité habitait les esprits.

Le régime de Vichy ne tarda pas à se montrer répressif sans qu'il y eût besoin des pressions de l'occupant; je rappelle pour mémoire les principales mesures: les anciens ministres internés à Riom, les républicains espagnols et les juifs étrangers incarcérés, avant d'être livrés aux Allemands (les archives répètent que le "Führer" fut agréablement surpris de cette soumission du gouvernement de Vichy). Le racisme, dès le départ, avait fait son apparition: il est vrai qu'il n'avait jamais cessé d'être distillé par les partis d'extrême droite. En 1940, on pouvait lire sur les murs de beaucoup de villes françaises: Mort aux youpins!

Les entraves aux libertés se firent rapidement sentir : les organisations ouvrières furent supprimées, les associations étroitement contrôlées, l'administration épurée. Les opposants au régime d'abord révoqués, puis incarcérés, l'édifice laïque fut ébranlé par la suppression des écoles normales. En fait, c'était bien toutes les libertés qui étaient atteintes.

C'est spécialement dans "la chasse aux sorcières" que le gouvernement devança l'occupant : la collaboration et la délation étaient prônées sans cesse. La presse officielle (Au Pilori - Je suis Partout) s'en faisait l'écho. Les juifs français en firent rapidement les frais. Il ne faut pas oublier que de nombreux antisémites notoires naviguaient dans l'entourage de Pétain. En octobre 1940 la loi du statut des juifs était mise sur pied. De bonne heure un commissariat aux questions juives avait été créé avec Xavier Vallat et Darquier de Pellepoix. En 1942, cinquante-sept décrets furent promulgués contre eux (en une seule année!). Chacun se souvient de la grande rafle du Vélodrome d'hiver.

L'opération vent printanier fut mise au point en huit jours ; objectif : 28 000 arrestations à Paris. Succédant à l'opération vent printanier des rafles se firent partout dans les deux zones. On connaît la suite...

Sans m'attarder sur la chasse aux juifs, aux syndicalistes, aux communistes, aux gaullistes, aux francs-maçons, et sur les sanglantes exécutions dont ils furent victimes, je rappellerai simplement que le gouvernement français fit état en 1979 de 150 000 déportations. Parmi les déportés se trouvaient 8 000 enfants. La plupart furent massacrés ou gazés.

Mais revenons à la Résistance et à la défense des Droits de l'Homme.

Face à l'inertie de la plupart des Français, les premiers résistants comprirent l'impérieuse nécessité d'informer et de secouer l'opinion publique. Dès 1940, ils diffusèrent, sous le manteau, les premières feuilles clandestines, les tout premiers bulletins ronéotypés, faute de moyens financiers. Ils allèrent jusqu'à en écrire à la main. Ils s'évertuèrent à faire des campagnes de graffitis, sabotèrent des films nazis, n'hésitèrent pas à risquer la prison pour des actions de peu d'envergure. Spontanément ils recherchèrent les premiers contacts, s'organisèrent en petits groupes puis en réseaux. Ils firent des faux papiers, cachèrent des patriotes traqués, des juifs, des officiers anglais, mirent sur pied des chaînes d'évasion.

Les premières manifestations, passées sous silence, furent brutalement réprimées. A Lyon, en 41, les policiers français n'hésitèrent pas à charger les étudiants. A Saint-Etienne, je fus arrêtée à maintes reprises avec des camarades, et soumise à des interrogatoires serrés.

C'est de 1942 que datèrent les premiers journaux clandestins. Ceux-ci naquirent le plus souvent autour de petits groupes déjà constitués. C'était Les Petites Ailes, Vérité, Franc-Tireur, Combat, Libération et tant d'autres.

Notre journal 93, comme l'Espoir clandestin de Jean Nocher, fut imprimé à Saint-Etienne. C'est mon père qui m'en suggéra le nom. C'est en effet à partir de cette époque que l'on peut retrouver, dans l'expression clandestine, les accents de la Révolution française. Le premier exemplaire de 93 portait en soustitres: Journal des Héritiers de la Révolution française. Ce journal fut tiré, avec un peu d'inconscience, à 25 000 exemplaires.

Dans l'éditorial, mon père, sous le pseudonyme de Tancrède, écrivait :

Nous sommes cette immense majorité des Françaises et des Français que la guerre a surpris au milieu de leur travail, d'un travail qui ne leur laissait pas le temps de faire de la politique, et qui, tout à coup, se trouvent asservis, livrés, abêtis, affamés. Nous sommes cette immense majorité de Français, qui, souffrant chaque jour davantage, ont non seulement senti dans leur chair et leur coeur l'ignominie de leurs nouveaux maîtres et l'énormité putride de leurs mensonges... à qui les événements de l'homme viennent de rendre éperdument vivante cette vérité:

La France est républicaine, ou elle n'est rien.

Dans le numéro deux, il définissait clairement le sens de l'appellation du journal, sous le titre : 93, jamais les Français ne furent un si grand peuple.

L'ennemi est aux frontières. Les armées manquaient de tout, l'insurrection menaçait dans certaines provinces, les chouans de Vendée repoussaient peu à peu l'armée républicaine. La Convention était déchirée entre des politiques contradictoires... tout tremblait sur sa base. Et, cependant le pays resta maître de ses destinées, cette année tragique le laissa vainqueur, unifié, grandi...

La France triompha par la puissance de sa volonté, de sa foi en l'avenir, de sa profonde justice. 93 fut l'année de la France tourmentée, grandiose, sauvée...

Si certains journaux clandestins, dans leur diversité, mettaient l'accent sur les difficultés de l'époque, mettant en garde la population contre le S.T.O., beaucoup, comme Le Père Duchêne, Valmy ou d'autres, faisaient preuve d'une virulence révolutionnaire. Quant à Combat, dans son manifeste de 1942, il disait par la voix de Claude Bourdet et d'Henri Frenay:

Notre tâche ne s'arrêtera pas à la libération du territoire : nous voulons reconstruire la France, nous voulons, dans la restauration de l'Europe et du monde, apporter la contribution nécessaire de la France.

Nous voulons une France libre... Nous voulons une France juste. Nous voulons la République, car, depuis deux ans, le sort de la République et de la Résistance sont indissolublement liés et parce que la nation française ne peut s'exprimer librement que dans les institutions républicaires.

C'est à partir de cette époque que l'on peut parler vraiment de filiation entre 89 et la Résistance française. À travers ces petites feuilles héroïques de la presse clandestine passait un grand souffle de Liberté et d'espoir.. L'unité avec les M.U.R. se construisait.

Mais je n'en aurai pas terminé si je ne parle pas de la Fraternité du combat de la Résistance. Cette fraternité ne se démentit que très rarement. Nombreux furent ceux qui acceptèrent héroïquement la torture pour ne pas livrer leurs camarades. Comment ne pas évoquer une de mes amies de Résistance qui, arrêtée en transportant des postes émetteurs, subit le supplice de la baignoire sans proférer aucun nom.

Dans les camps de concentration qui furent le comble de la déshumanisation, les déportés répondirent aux méthodes nazies par une brûlante fraternité. Dans cette collectivité composite, réduite au même dénuement, les classes sociales disparurent en faveur de la valeur véritable. Jamais les "Droits de l'homme" n'avaient été aussi bafoués. Jamais ils ne furent, dans le comportement des victimes, si pleinement réalisés...

A l'heure du débarquement, l'insurrection spontanée des soldats de l'ombre, des volontaires de la France libre et d'une grande partie de la nation, apporta son concours à la victoire.

Pour conclure, je voudrais rappeler que le programme du C.N.R., élaboré en 1943, fut mis sur pied en mars 1944. Le C.N.R. comprenait les représentants des mouvements de libération nationale, des centrales syndicales, des tendances politiques diverses. Son but était de construire (après que soit délivré le pays) autour de de Gaulle, une république nouvelle qui balaierait le régime de basse réaction de Vichy. Il prévoyait l'installation d'une véritable démocratie économique, après avoir rétabli les libertés et rendu la parole au peuple français.

Je rappellerai également que c'est en 1948 que fut signée, par l'assemblée générale des Nations Unies, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, permettant l'évolution libératrice de toute société humaine.

La Révolution en Forez, actes du colloque du 7 octobre 1989, Cahier du bicentenaire, n° 16, Village de Forez, 1990

Sans doute savons-nous que les principes de 1789 sont toujours à défendre quelque part dans le monde. Pourtant, si l'histoire suit parfois une ligne brisée, la Résistance française a prouvé qu'il n'est pas possible - depuis la Révolution - de revenir définitivement en arrière, car la mémoire collective est toujours vivante, dans un recoin caché de la conscience profonde.

Qu'il me soit permis de citer cette déclaration de René Cassin que je fais mienne : Si j'ai combattu toute ma vie, disait-il, pour l'existence et le rayonnement de la France, c'est pour la France des Droits de l'Homme et non pour une patrie ordinaire.

Violette MAURICE

